

TAXE DES ORDURES MÉNAGÈRES La TEOM va augmenter jusqu'en 2025

PICARDIE VERTE Les élus de la CCPV ont présenté le plan d'augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), qui vise à rentabiliser le service déchets.

Payer plus pour équilibrer le budget des déchets. Lors du conseil communautaire du mercredi 14 avril, Guy Masson, maire de Beaudéduit et 1er vice-président en charge des déchets, de l'eau et de l'assainissement, a évoqué la nécessité d'augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

« Les prix de revente des matériaux s'effondrent. Ils ont fondu de moitié entre 2015 et 2020 », a indiqué Guy Masson. C'est pourquoi, si elle veut équilibrer son budget déchets, la CCPV doit augmenter la TEOM. Comme l'ont fait avant elle la communauté d'agglomération du Beauvaisis et la communauté de communes de l'Oise Picarde.

Depuis 2017, le taux de la TEOM était de 11,80%, ce qui permettait de récupérer en moyenne 75 € par habitant en 2019, sans pour autant combler à 100% les besoins du service. Pour ce faire, les élus ont décidé d'augmenter le taux à 12,80%. Selon leurs calculs, cela permettra de récupérer près de 200 000 € en plus, soit un total de 2,6 millions d'euros, et d'équilibrer le budget.

« De 71 € de redevance en 2008, puis 77 € en 2020, elle passera à 94 € en 2025 », avait indiqué Jean-Pierre Estienne à ses conseillers municipaux à Feuquières. Outre l'augmentation, il faut égale-



À 77 € en 2020, le coût par habitant atteindra les 94 € en 2025.

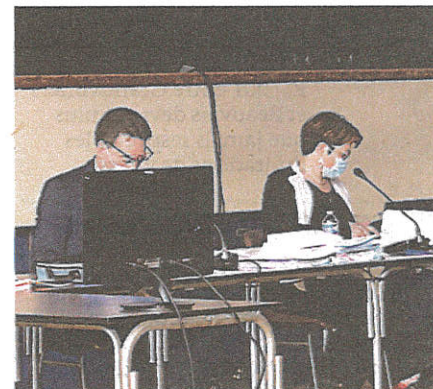
ment que chacun fasse des efforts et consomme mieux. « Il faut communiquer pour que les gens consomment mieux, insistent les élus, on espère aussi recruter deux ambassadeurs de tri en plus. »

LES MASQUES, NOUVEAU FLÉAU PARMIS LES DÉCHETS

Selon Hubert Trancart, maire d'Omécourt, « certains mettent plus de déchets, puis ne font rien, ne trient rien, ce sont

eux qui nous sanctionnent. » L'objectif pour la CCPV, où les déchets représentent 200 kg par habitant chaque année, serait d'arriver à 150 kg enfouis par habitants et par an. Mais ce n'est pas gagné.

« On a planté 500 arbustes dans Cempuis, a raconté le maire Marc Houbigand, puis quand j'ai traversé les chemins, ils étaient remplis de bouteilles plastiques et de masques. On en a ramassé trois sacs poubelle de 120 litres. »



Les élus veulent continuer à sensibiliser sur le tri des déchets.

ENGAGER UNE POLICE VERTE ?

Avec la crise sanitaire, les masques usagés se sont invités sur la liste des déchets jetés dans la nature. La CCPV a préparé un visuel pour rappeler à chacun de les mettre à la poubelle. « On sera peut-être obligés d'engager une police verte à l'avenir », a avancé Guy Masson. Mais pour la présidente Fabienne Cuvelier, cela ne ferait que déplacer le problème. « Cette police aurait aussi un coût », lui a-t-elle répondu.

Esteban Nominé

IMPLANTER DE NOUVELLES ÉOLIENNES Les élus votent contre à la grande majorité

PICARDIE VERTE En conseil communautaire de la CCPV, les élus ont voté une motion contre l'implantation de nouvelles éoliennes sur le territoire.

Mes vices-présidents et moi-même ne sommes pas forcément contre, mais le débat mérite d'être ouvert, a prévenu la présidente de la

Communauté de Communes de la Picardie Verte Fabienne Cuvelier en conseil communautaire.

En Picardie Verte, quasiment une cinquantaine de mâts d'éoliennes sont déjà plantés dans le sol. Et presque autant sont en projet, via les projets de parcs éoliens de Sommereux ou Grez/Le Hamel par exemple. Les élus ne veulent pas que cela soit néfaste pour l'attractivité touristique.

L'AVIS DE LA DÉPUTÉE AGNÈS THILL

« Je ne cesse d'être contre, a réagi la députée de la 2e circonscription de l'Oise Agnès Thill, présente au conseil, chacun doit faire des efforts. La région abrite déjà 30 % du parc éolien en France. Je demande régulièrement à l'Assemblée Nationale que l'on mette en place un seuil de saturation. »

Bruno Ronseaux, maire de Lachapelle-sous-Gerberoy, n'y est pas allé par quatre chemins : « Le premier argument est l'argent lorsqu'on accueille une éolienne sur



Les élus de la CCPV ont notamment rencontré l'association anti-éolienne Eolienne60.

son territoire. On ne vas pas se mentir. Moi ce que je veux c'est que si une commune dit non, on n'ait pas une éolienne sur notre territoire à cause d'un particulier qui vend son terrain. Je trouve aussi fou que le maire puisse choisir et déranger une commune

voisine. » Jacques Larcher a quant à lui rappelé la position claire de son conseil : « Non c'est trop. On arrête. Il y en a trop dans les Hauts-de-France, trop dans l'Oise, trop en Picardie Verte. »

Les élus de la CCPV ont finalement voté la motion contre l'implantation de nouvelles éoliennes sur le territoire avec 56 voix pour, 16 voix contre, et 8 voix qui ne se prononcent pas.

Esteban Nominé